RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT DES ÉVALUATIONS 2023

#MondeEnCommun

SOMMAIRE

BILAN

124 projets évalués en 2021 et 2022 . . . . . **P. 2**

DOSSIERS

Afrique : priorité aux services essentiels . . . . . **P. 4**

Climat : l'évaluation au service de l'action . . . . . **P. 12**

Formation professionnelle : investir pour l'avenir . . . . . **P. 18**

PERSPECTIVES

« *Les évaluations peuvent impulser un dialogue de politiques publiques* »,
interview avec Nathalie Le Denmat . . . . . **P. 24**

ANNEXE

Les évaluations menées en 2021 et 2022 . . . . . **P. 26**

« Rendre nos évaluations accessibles au plus grand nombre »

Par **Thomas Melonio,** directeur exécutif
Innovation, stratégie et recherche, AFD

Chaque année, l'AFD évalue et fait évaluer une grande partie de ses interventions en s'adaptant aux attentes des décideurs politiques, administratifs et opérationnels. L'évaluation est en effet un formidable outil d'aide à la décision opérationnelle comme stratégique.

En mettant en lumière les éléments clés de la performance des opérations financées par l'AFD, ces analyses permettent également de nourrir le débat public sur le développement durable et la solidarité internationale. Elles constituent enfin de véritables opportunités de développer une réflexion commune avec les partenaires des interventions de l'AFD.

À travers ce nouveau rapport des évaluations, notre ambition est de faire connaître ces travaux à une plus large audience, alors que l'aide publique au développement française poursuit sa montée en puissance – elle a atteint un niveau historiquement élevé en 2022 – et que la demande de redevabilité de nos concitoyens et de leurs représentants s'intensifie. Les projets financés par l'AFD engendrent-ils des résultats tangibles sur le terrain ? Ont-ils un impact durable ? Comment faire mieux, comment faire plus ?

> L'évaluation permet de nourrir le débat public sur le développement durable et la solidarité internationale.

Pour répondre à ces questions essentielles, nous avons choisi de décrypter dix évaluations clés menées en 2021 et 2022. Nous les avons réparties en trois dossiers thématiques : l'accès aux services essentiels en Afrique, le climat et la biodiversité, l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle.

Cette brochure vise à rendre accessible au plus grand nombre des analyses rigoureuses mobilisant des outils méthodologiques poussés et analysant des enjeux multidimensionnels. Ses contenus commencent à chaque fois par l'essentiel : les résultats concrets constatés sur le terrain. Puis est donnée la parole aux équipes opérationnelles et à leurs partenaires pour comprendre ces résultats et se projeter vers l'avenir.

Je vous souhaite une bonne lecture. ■

124 projets évalués en 2021 et 2022

Agriculture, eau et assainissement, éducation, gouvernance, santé… Les évaluations et capitalisations menées par l'AFD ces deux dernières années ont porté sur des enjeux de développement majeurs. Plus de deux tiers des projets évalués ont concerné le continent africain.

Mexique

Maroc
→ *Voir page 19*

Mauritanie

Sénégal
→ *Voir page 22*

Mali

Côte d'Ivoire

Burkina Faso

22 projets multipays évalués

Répartition par thématique

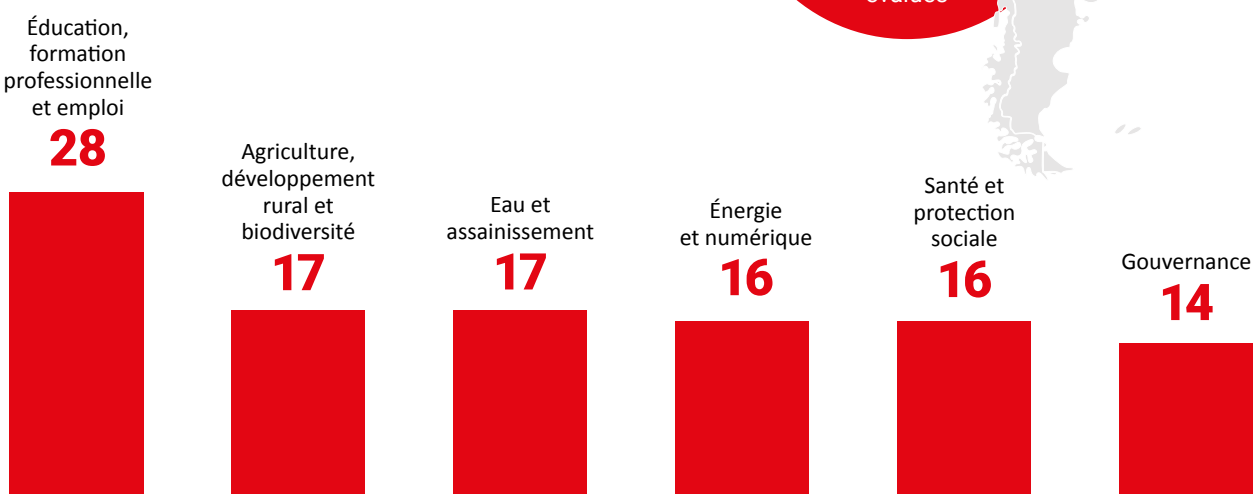

Nombre de projets évalués par pays

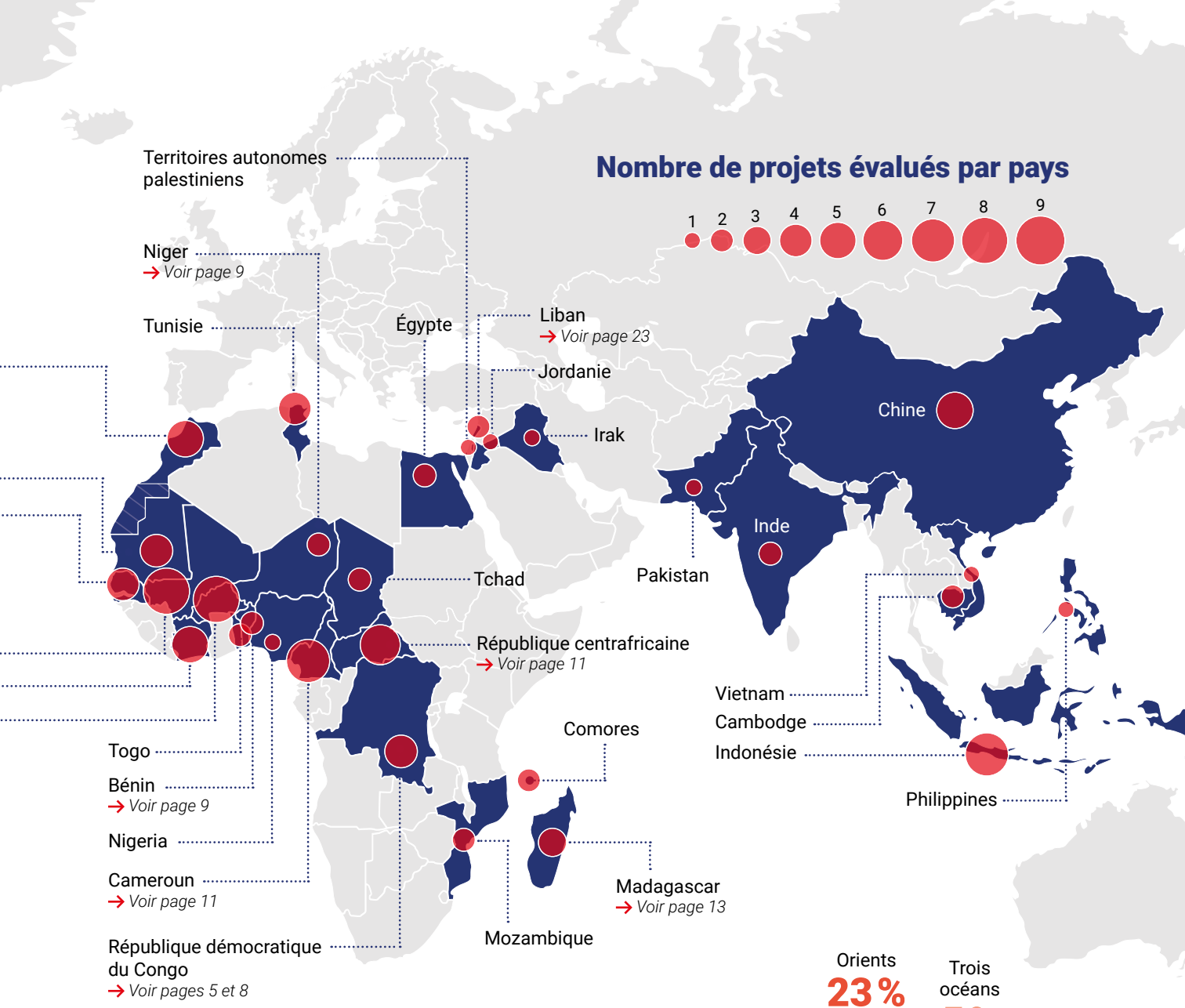

Répartition par géographie

Hors projets multipays

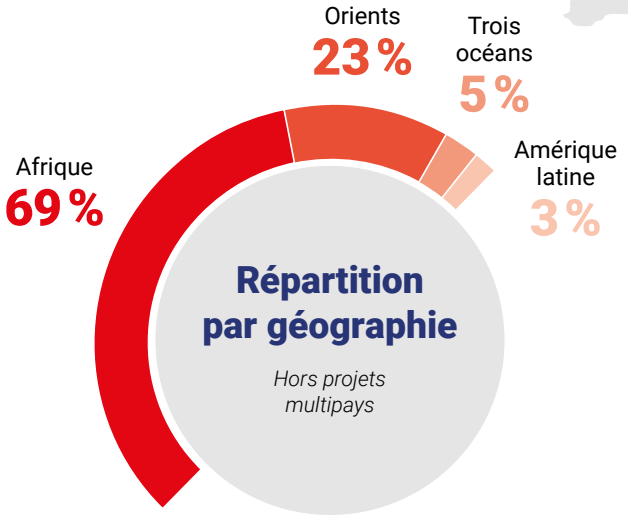

→ Découvrez la liste complète des évaluations page 26

Afrique : priorité aux **services essentiels**

Eau, assainissement, énergie… L'accès aux services essentiels conditionne le développement dans son ensemble. En cohérence avec la loi du 4 août 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales – qui dispose que l'AFD finance en priorité les services essentiels dans les pays les moins avancés –, l'Agence place ce sujet au cœur de ses priorités. Elle intervient là où les besoins sont les plus importants, y compris dans les zones de crise. Focus sur cinq projets emblématiques menés en République démocratique du Congo, au Bénin, au Niger ou encore en République centrafricaine.

Niger. Le projet Nigelec, financé par l'AFD, a notamment permis de raccorder 41 localités au réseau électrique dans l'ensemble du pays (*voir page 9*).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Un réseau d'eau potable rénové pour lutter contre le choléra

Nom du projet : Eau contre choléra à Uvira
Montant : 14,8 M€ dont 10,8 M€ de l'AFD
Période évaluée : 2014-2022
Bailleurs : AFD, Fondation Veolia, Union européenne, Oxfam Grande-Bretagne
Centre de recherche ayant réalisé l'évaluation : London School of Hygiene & Tropical Medicine

La ville d'Uvira, dans le Sud-Kivu en République démocratique du Congo, est située dans une région reconnue comme foyer endémique de choléra. Pour venir en aide à une population très vulnérable, le projet soutenu par l'AFD a favorisé l'accès local à l'eau potable afin de lutter contre les maladies diarrhéiques qui peuvent être mortelles en l'absence de traitement. Le projet a ainsi permis de rénover les infrastructures du réseau d'approvisionnement en eau, de soutenir la création d'associations d'usagers et de sensibiliser la population aux bonnes pratiques d'hygiène.

Résultats clés

- **Les infrastructures d'approvisionnement en eau sont plus accessibles.** Dans les quartiers ciblés par le projet, l'accès au réseau d'eau potable a augmenté de façon significative. Dans quatre d'entre eux, une couverture de 100 % a même été atteinte, signifiant que tous les habitants disposent soit d'un branchement privé, soit d'une borne-fontaine à moins de 200 mètres de chez eux.
- **La disponibilité d'eau moyenne demeure insuffisante.** La qualité du service s'avère jusqu'à présent insatisfaisante. De nombreux habitants ne peuvent pas collecter d'eau en quantité suffisante *via* les robinets installés dans le cadre du projet. Dans 13 quartiers sur 16, le volume d'eau moyen disponible par personne et par jour est resté inférieur à 20 litres durant plus de 95 % de la période d'observation.
- **Le choléra n'est qu'une maladie parmi d'autres.** Sur 4 556 patients pris en charge pour des maladies diarrhéiques à Uvira entre janvier 2017 et décembre 2021, 3 309 ont été soumis à un test rapide. Le taux de confirmation du choléra chez les personnes testées au cours de cette période était de seulement 45,4 %.
- **Le lien entre continuité de service et incidence des maladies est avéré.** La station de pompage permettant la production d'eau n'a fonctionné en moyenne que 58 % du temps entre 2017 et 2021. Une association claire a été établie entre la continuité du service et l'incidence des maladies diarrhéiques, dont le choléra, à travers différentes analyses épidémiologiques. →

4
quartiers d'Uvira sont désormais entièrement couverts par le réseau d'eau potable

Pourquoi intervenir sur le réseau d'eau potable ?

Pour apporter une réponse efficace à la situation sanitaire d'Uvira, l'AFD et ses partenaires ont soutenu les autorités du pays dans le développement d'un projet de rénovation du réseau d'eau potable plutôt que sur des modalités de réponse de plus court terme aux épidémies de choléra (comme la vaccination ou autre). Plus complexes à mettre en œuvre, de tels travaux d'infrastructures ont le mérite d'engendrer des effets plus larges. En optimisant les différentes installations du service d'eau, il s'agit de s'attaquer à la source même de l'ensemble des maladies hydriques – lesquelles sont très répandues sur place – et non uniquement au choléra, et d'avoir une approche complémentaire de celle des acteurs humanitaires présents de longue date dans la zone.

République démocratique du Congo. Augmenter les heures de production d'eau de 5 % permettrait de réduire d'un quart l'incidence du choléra à Uvira.

Analyse

Des inondations d'une ampleur inédite

Traversée par cinq rivières et bordant le lac Tanganyika sur 10 kilomètres, la ville d'Uvira est particulièrement vulnérable aux intempéries extrêmes, de plus en plus fréquentes en raison du changement climatique. Le 17 avril 2020, la rivière Mulongwe s'est transformée en torrent, détruisant environ 3 500 habitations et des ouvrages majeurs du service d'eau potable, notamment le captage principal du réseau de la ville. « *Cet événement climatique a été dévastateur,* observe Pierre-Yves Durand, chargé d'évaluation à l'AFD. *Alors que le projet prenait concrètement forme, ces inondations d'ampleur historique l'ont fait reculer de plusieurs années.* »

Un contexte sécuritaire complexe

La ville d'Uvira est une zone délicate à atteindre pour les acteurs de l'aide au développement en raison de la présence de groupes armés. Ce facteur a dû être pris en compte tout au long du projet et des mesures spécifiques ont été adoptées pour tenir compte de ce contexte : modalités de déplacement, couvre-feu…

La pandémie de Covid-19, un frein imprévu

Lorsque la pandémie a été déclarée par l'Organisation mondiale de la santé en mars 2020, le Rwanda et le Burundi ont fermé leurs frontières communes avec la République démocratique du Congo. « *À cette période, le projet nécessitait de nombreux acheminements de matériaux provenant de l'étranger. Or l'aéroport international le plus proche d'Uvira permettant ces importations se situe au Burundi* », explique Pierre-Yves Durand. Le personnel clé de l'équipe de construction s'est également retrouvé bloqué à l'étranger.

Perspectives

- **Poursuivre la structuration du réseau.** Le captage, totalement détruit par les inondations d'avril 2020, est en cours de réhabilitation. La mise en service du nouveau réservoir, retardée par des difficultés techniques, est également à venir.

- **Au-delà de l'accessibilité, garantir la continuité du service d'eau potable.** Ce point est primordial pour qu'un tel projet se révèle efficace. Une seule journée sans distribution d'eau provoque une augmentation estimée de 155 % du nombre de patients admis au centre de traitement du choléra d'Uvira dans les douze jours qui suivent l'interruption. Fournir 5 litres d'eau additionnels par utilisateur et par jour ou améliorer la continuité du service en augmentant les heures de production d'eau de 5 % (soit environ 36 heures additionnelles par mois) pourrait réduire l'incidence du choléra d'un quart. Ainsi, l'alimentation électrique de l'usine de traitement d'eau potable est impérative.

- **Prévenir toutes les maladies diarrhéiques.** Les recherches scientifiques ont montré que plus de la moitié des patients admis au centre de traitement ne sont pas atteints de choléra mais d'autres maladies hydriques. Face à la variété des agents pathogènes détectés à Uvira, il est important d'optimiser le réseau d'eau potable pour améliorer le contexte sanitaire dans son ensemble.

- **Soutenir des améliorations infrastructurelles à large échelle.** C'est une condition *sine qua non* pour endiguer les maladies diarrhéiques à travers la planète. « *L'analyse économique réalisée dans le cadre de l'évaluation a révélé que le coût de ce projet était très élevé comparé à d'autres interventions du même type,* précise Pierre-Yves Durand. *Cela s'explique par le contexte extrêmement complexe d'Uvira. Il n'en demeure pas moins qu'effectuer des travaux d'envergure dans ces zones de foyers endémiques est crucial pour obtenir des effets significatifs et endiguer ces maladies.* » ■

VOIR LA VIDÉO DU PROJET :
bit.ly/evaluation-uvira

CONTACT AFD :
Pierre-Yves Durand, chargé d'évaluation :
durandpy@afd.fr

TÉMOIGNAGE

« Il est fondamental de préparer les communautés en amont »

D'importants enseignements ont été tirés de l'évaluation du projet « Eau contre choléra à Uvira ». Ils permettront d'améliorer la conception et la mise en œuvre d'autres opérations de ce type et bénéficieront aux secteurs de la santé et de l'épidémiologie en République démocratique du Congo. Première leçon : l'importance de l'approvisionnement en électricité. Pour qu'un réseau d'eau puisse fonctionner de façon optimale, il est crucial de pouvoir s'appuyer sur une source d'énergie fiable et disponible en permanence. Sans cela, les résultats ne peuvent être à la hauteur des ambitions sanitaires placées dans de tels projets.

L'évaluation montre également la nécessité d'améliorer l'utilisation et la gestion des infrastructures du réseau d'eau mises à disposition des communautés. Les populations doivent être formées, pour pouvoir s'en servir correctement mais aussi les entretenir. Fournir des équipements adaptés est essentiel, mais il est aussi primordial que chacun sache en faire bon usage.

Enfin, l'évaluation a révélé que, lorsque nous mettons en place des projets de grande envergure comme à Uvira, il est fondamental de préparer les communautés en amont. L'enjeu est notamment de passer par les leaders des plus petites unités géographiques pour que le plus grand nombre de personnes soit sensibilisé et informé clairement de ce qui est fait, qui en est à l'origine, le finance, le met en œuvre et pourquoi. Il s'agit d'élaborer une communication qui soit à la fois verticale et horizontale pour que les populations soient bien conscientes des tenants et aboutissants du projet. Si nous tenons compte de ces trois points d'amélioration, nous pourrons mettre en place avec succès de grands programmes efficients, inclusifs et bien compris, au profit de la santé de toutes et tous.

Jaime Saidi, coordinateur eau, hygiène et assainissement, bureau central de la zone de santé d'Uvira

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Des systèmes de distribution d'eau potable autonomes mis en place

Nom du projet : Promotion de modalités innovantes pour l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (PILAEP)
Montant : 18 M€
Période évaluée : 2016-2022
Bailleur : AFD
Bureau d'études et centre de recherche ayant réalisé l'évaluation : Hydroconseil et Institut de recherche pour le développement – Développement, institutions et mondialisation (IRD-DIAL)

En 2018, seulement 33,6 % de la population congolaise bénéficiait d'un accès basique à l'eau potable. La situation est encore plus sensible dans les quartiers périphériques des grandes villes en raison d'une croissance démographique rapide et d'infrastructures précaires : maladies hydriques, conditions d'hygiène dégradées, corvées d'eau chronophages… Pour contribuer à faire face à cette situation, le projet PILAEP visait à déployer de miniréseaux autonomes d'eau potable et à mettre en place un mode de gestion communautaire dans 26 quartiers périphériques de Kinshasa.

Résultats clés

- **L'accès à l'eau est amélioré pour les ménages.** La mise en place de bornes-fontaines PILAEP, situées à moins de 250 mètres de chaque habitation, a permis de réduire de 34 minutes le temps moyen de collecte par personne. La quantité d'eau collectée a aussi augmenté de près de 11 litres par jour et par personne.
- **Le service est jugé plutôt satisfaisant.** Les populations bénéficiant des bornes-fontaines PILAEP – gérées par les associations d'usagers des ressources en eau potable (ASUREP) – ont à ce jour un avis globalement positif (contre seulement 38 % de satisfaction en 2018), malgré des pannes et des doutes sur le professionnalisme des gestionnaires.

Analyse

Des quartiers qui se développent

Entre 2018 et 2021, les quartiers ciblés par le projet ont connu une forte croissance démographique ainsi qu'un important taux de mobilité des habitants. « *Ces processus mènent à une gentrification lente et structurelle qui induit*

Kinshasa. Avec les bornes-fontaines PILAEP, la quantité d'eau collectée a augmenté de près de 11 litres par jour et par personne.

des besoins évolutifs », observe Léa Macias, chargée d'évaluation à l'AFD.

Des défaillances de légitimité et de gestion

Les ASUREP souffrent d'un manque de transparence qui suscite la méfiance des usagers. Leur représentativité et leur engagement réel sont questionnés. Les défaillances de communication à l'égard des populations, comme dans le suivi de la gestion du service, notamment, menacent leur pérennité.

De nombreux forages privés installés

Durant le projet, des offres privées – dont la qualité interroge – se sont multipliées dans les quartiers périphériques. « *Cet environnement concurrentiel imprévu n'a pas permis de mesurer correctement les divers impacts du projet* », note Léa Macias. L'essor de ces infrastructures pose également la question de la durabilité des ASUREP.

Perspectives

- **Accélérer l'insertion des ASUREP dans le secteur de l'eau.** Pour leur conférer plus de légitimité, favoriser leur reconnaissance institutionnelle et leur ancrage législatif, les associations d'usagers doivent s'appuyer notamment sur une organisation faîtière renforcée.

- **Consolider l'organisation interne des ASUREP.** Outre la clarification des rôles et des responsabilités de leurs membres, il est essentiel de renforcer les capacités de ces associations et de mettre en place un cadre de suivi, contrôle et communication pour plus de redevabilité et de transparence dans leur gestion.

- **Améliorer le service rendu aux populations.** L'enjeu est à la fois d'adapter le service aux besoins mouvants des populations en agissant notamment sur sa flexibilité (horaires, prix) et de mieux informer, sensibiliser et impliquer les habitants. ■

LIRE LE RÉSUMÉ D'ÉVALUATION :
bit.ly/evaluation-pilaep

CONTACT AFD :
Léa Macias, chargée d'évaluation : maciasl@afd.fr

EN BREF

Deux projets d'électrification au Niger et au Bénin

En 2022, l'AFD a évalué deux projets d'électrification menés au Niger et au Bénin. Au Niger, où moins de 15 % de la population a accès à l'électricité, l'AFD et l'Union européenne ont financé le raccordement au réseau électrique de 14 nouveaux quartiers de Niamey, la capitale, et de 41 nouvelles localités réparties dans tout le pays. Au Bénin, l'AFD a soutenu un projet de densification et d'extension du réseau de la Société béninoise d'énergie électrique, permettant ainsi de renforcer l'accès à l'électricité dans 15 communes.

Malgré des contextes politiques et économiques différents, les deux projets ont dépassé leurs objectifs : 1,5 fois plus de connexions que prévu ont été réalisées au Niger, tandis que la performance a été supérieure de 30 % au Bénin. Des bénéfices tangibles ont également été observés pour les populations : l'amélioration des services publics, comme les écoles et les centres de santé, et la stimulation de la vie économique tendent à montrer le cercle vertueux de l'électrification sur le développement local. Ces réalisations ne sont cependant pas exemptes de défis : des interrogations ont été soulevées concernant les politiques de tarification et les modalités de raccordement pertinentes pour limiter les risques d'inégalités d'accès. Ces évaluations ont ainsi permis de nourrir la réflexion de l'AFD sur la prise en compte d'externalités, positives comme négatives, dans ses futurs projets d'électrification rurale.

POUR ALLER PLUS LOIN :
- Le résumé d'évaluation du projet au Bénin : bit.ly/evaluation-benin
- La vidéo du projet au Niger : bit.ly/evaluation-niger

CONTACT AFD :
Camille Tchounikine, chargée d'évaluation : tchounikinec@afd.fr

DÉCRYPTAGE

Comment obtenir des résultats durables en zones de crise ?

En 2022, l'AFD a réalisé une analyse croisée de 62 évaluations et capitalisations de projets menés au Sahel dans des secteurs variés : développement rural, eau, énergie, éducation, santé… Conclusion : si les initiatives financées sont pertinentes, d'importants défis restent à relever pour assurer la pérennité des résultats dans la région.

Des résultats difficiles à évaluer

« *Le contexte de crise complique l'accès des experts aux sites de mise en œuvre des projets et aux populations ciblées* », observe Camille Laporte, chargée d'évaluation à l'AFD. L'évaluation des impacts quantitatifs et qualitatifs des interventions sur les conditions de vie des populations est alors rendue particulièrement difficile. Néanmoins, lorsque des enquêteurs locaux peuvent être mobilisés, les évaluations démontrent que des résultats concrets sont observables et que les projets atteignent leurs objectifs. Par exemple, les populations enquêtées pour l'évaluation du projet ACTIF de formation professionnelle au Mali montrent que les populations locales considèrent que le projet a contribué à améliorer la cohésion sociale et leurs conditions économiques.

Un recours aux ONG internationales sous certaines conditions

Par souci d'efficience et face à la faiblesse des pouvoirs publics dans certaines zones, l'AFD peut faire appel à des ONG internationales pour mettre en œuvre certains projets. Cette stratégie peut fonctionner si les ONG – souvent plus habituées aux interventions d'urgence humanitaire dans ces territoires particulièrement fragilisés – s'inscrivent dans une approche structurante et de long terme. Pour favoriser l'appropriation des projets, une bonne pratique peut également être d'élaborer des approches hybrides avec double maîtrise d'ouvrage ONG/ administrations publiques.

Préparer l'après-projet

Si les projets produisent des résultats notables, les évaluations montrent toutefois que leur pérennité n'est globalement pas assurée. « *Le contexte sécuritaire se dégrade depuis 2017, impliquant notamment des mouvements de population et la désertion des acteurs publics* », poursuit Camille Laporte. En effet, la difficulté à trouver des relais au sein des collectivités locales ou de la société civile pour assurer la poursuite du financement et de la gestion des infrastructures ou des services une fois que le projet est achevé est un obstacle majeur à la durabilité. Sur ce sujet, l'analyse croisée souligne que les équipes projets n'anticipent pas assez les « stratégies de sortie » pour permettre d'assurer le maintien des acquis des projets.

Intervenir au moment opportun

Pour améliorer la pérennité des résultats en zones de crise, l'enjeu est d'intervenir au moment opportun, lorsque le contexte est suffisamment stabilisé pour bâtir durablement. Le développement est un processus de long terme. Par ailleurs, il est crucial de faire participer davantage les acteurs locaux : l'analyse croisée montre que les partenariats entre les organisations de la société civile internationales et locales ne sont pas toujours équilibrés. « *Globalement, ces difficultés et constats sont rencontrés dans toutes les zones de crise en Afrique, avec plus ou moins d'acuité en fonction de l'ampleur des tensions* », note Camille Laporte. ■

Avec **Florian Charpentier,** coordinateur du projet I Yéké Oko, Croix-Rouge française

INTERVIEW

« La stabilité politique et sécuritaire reste un défi majeur »

Quels résultats concrets le projet I Yéké Oko, financé par l'AFD au Cameroun et en République centrafricaine, a-t-il enregistrés à ce jour ?

I Yéké Oko – « On est ensemble » en langue sango – est une réponse à la crise migratoire centrafricaine de 2014. Plus de 300 000 réfugiés centrafricains ont afflué vers le Cameroun, exerçant une pression sur les ressources naturelles, administratives et économiques de la région. Ce projet, à cheval sur les deux pays, vise à atténuer cette pression en favorisant la cohésion civique, sociale et économique.

Grâce à une approche transversale, fondée sur une coopération accrue avec les partenaires institutionnels, les organisations de la société civile, les autorités locales et les bénéficiaires finaux, la plupart des objectifs fixés ont été atteints. Les campagnes de sensibilisation autour de l'état civil et la création d'espaces communaux de dialogue ont renforcé la gouvernance locale. En parallèle, les activités de promotion de la paix et de gestion des ressources et des espaces agropastoraux ont limité les conflits communautaires liés à l'afflux de réfugiés. Le climat social apaisé, nous avons enfin contribué à raffermir la cohésion économique en encourageant la création d'associations villageoises d'épargne et de crédit, en accompagnant les jeunes porteurs de projets (élevage, maraîchage, petits commerces) et en créant de nombreuses infrastructures économiques (marchés couverts, abattoirs, aires de séchage, ferme avicole, etc.). Cette approche holistique a permis de renforcer la résilience des populations face aux défis de la région.

Comment favoriser la durabilité de ces résultats ?

Plusieurs conditions doivent être réunies pour engendrer des résultats durables : une bonne analyse des besoins, bien sûr, une approche transversale et intégrée, le soutien de l'État et l'implication des partenaires institutionnels et locaux. Par exemple, au Cameroun, nous savons que certaines initiatives impulsées par I Yéké Oko vont perdurer car elles sont désormais directement intégrées aux budgets des communes et des mairies.

Mais la stabilité politique et sécuritaire reste un défi majeur, surtout en République centrafricaine. Le but des humanitaires et des acteurs du développement est de tout mettre en œuvre pour pérenniser les résultats des projets engagés, mais nous devons rester humbles sur notre capacité à impacter une zone, une région ou même un pays entier. Car, en fin de compte, son destin n'appartient qu'à lui-même. Il ne doit pas dépendre de la communauté internationale. ■

À cheval entre la République centrafricaine et le Cameroun, le projet I Yéké Oko met l'activité économique au service de la paix et de la résilience des populations.

Climat : l'évaluation **au service de l'action**

Le climat est une des grandes priorités de l'AFD depuis 2005. L'ambition de l'Agence : que la totalité des projets financés soient, à terme, alignés avec l'Accord de Paris. Alors que le réchauffement climatique se poursuit – il devrait atteindre 1,5 degré dès le début des années 2030 selon le dernier rapport du GIEC publié en mars 2023 –, l'AFD accroît son soutien aux projets à cobénéfices climat. Une montée en puissance à laquelle l'évaluation contribue directement. Focus sur deux exemples emblématiques : les évaluations d'un programme à cobénéfices « atténuation » à Madagascar et l'évaluation au champ large de 35 projets à cobénéfices « adaptation » en Afrique subsaharienne.

Niger. Le projet GARIC, financé par l'AFD, a contribué à accroître la résilience des producteurs face aux risques climatiques (*voir page 16*).

MADAGASCAR

L'évaluation participe à une meilleure conservation des forêts

Nom du programme : Programme holistique de conservation des forêts (PHCF)
Montant : 9,5 M€ dont 2 M€ de l'AFD
Période évaluée : 2008-2018
Bailleur : AFD
Bureau d'études ayant réalisé l'évaluation : Nitidae

En cours depuis 2008, le PHCF contribue à endiguer la déforestation à Madagascar et à améliorer les conditions de vie des populations. Il fait partie d'un échantillon de projets à cobénéfices « atténuation » – projets visant à atténuer le réchauffement climatique tout en visant d'autres objectifs de développement – étudié par l'AFD en 2022 dans le cadre d'un important travail de capitalisation. L'objectif de cette capitalisation était de considérer la prise en compte des enjeux d'atténuation dans les évaluations de ces projets. Elle a montré que les diverses évaluations dédiées au PHCF ont permis de progresser entre les phases successives du programme, ce qui souligne l'importance de la temporalité des évaluations.

Résultats clés

- **Un impact renforcé sur la déforestation.** Sur la partie sud du massif forestier de Beampingaratsy, le taux de déforestation annuel est passé de 720 à 244 hectares entre la phase 1 et la phase 2.
- **Un bilan carbone encourageant.** 810 858 tonnes équivalent CO_2 sont restées séquestrées sur la partie sud de Beampingaratsy lors de la phase 2, essentiellement grâce à la déforestation évitée.
- **La conservation de la biodiversité est renforcée.** 442 hectares ont notamment été replantés sur les sites de Beampingaratsy et de Comatsa lors de la phase 2. Ils bénéficient d'un arrêté temporaire de protection en attendant d'être prochainement reconnus comme nouvelles aires protégées.
- **Des pratiques agricoles plus durables émergent.** 27 schémas d'aménagement et de gestion focalisés sur les activités agricoles ont été développés lors de la phase 2. Cela a aidé les producteurs à adopter des pratiques agroécologiques (agroforesterie, aménagements anti-érosifs…) et des variétés adaptées aux contextes pédoclimatiques.

Analyse

Un programme redimensionné pour plus d'impact

L'évaluation de la phase 1 a montré que la dispersion des cinq sites d'intervention originels était problématique. « *Cela posait problème pour le suivi des activités de conservation et de leurs résultats, mais aussi pour la gestion et l'allocation des ressources humaines* », explique Léa Poulin, chargée d'évaluation à l'AFD. Pour avoir un impact plus tangible sur le développement local et réduire la pression exercée sur les forêts, la phase 2 s'est recentrée sur deux sites : le sud de Beampingaratsy et Comatsa. →

Une approche communautaire

L'évaluation de la phase 1 a fait passer la logique d'intervention d'une approche par activités à une approche communautaire. Désormais, le PHCF mise sur la création de communautés de base (COBA), leur sensibilisation et leur formation pour optimiser la gestion des forêts. À l'issue de l'évaluation à mi-parcours de la phase 2, les COBA ont également été dotées de moyens techniques et financiers pour garantir des structures opérationnelles et pérennes.

Des études au service de l'action

L'évaluation de la phase 1 recommandait d'élaborer un système d'information géographique pour localiser facilement les activités et introduire des indicateurs de suivi de la biodiversité. Des études menées durant la phase 2 ont permis d'identifier les zones prioritaires pour la conservation des espèces cibles. L'évaluation finale de la phase 2 a montré que la précision des cartes produites par les travaux de recherche a contribué à mieux comprendre les dynamiques de déforestation.

« Des clés pour améliorer les résultats »

TÉMOIGNAGE

Les évaluations réalisées jusqu'ici offrent un regard objectif sur ce qui a plus ou moins bien fonctionné dans le cadre du PHCF. En dressant un bilan étayé de ses différentes phases, elles donnent également des clés pour préparer la suite et améliorer les résultats du programme. Premier exemple : l'importance de la dimension communautaire. Le sud-est de Madagascar est riche de rites et de traditions ancestrales qu'il est essentiel de prendre en compte. Les analyses socio-anthropologiques menées en amont de l'instruction de la phase 4 nous ont beaucoup aidés pour consolider et formaliser nos connaissances, améliorer notre compréhension du contexte et adapter notre approche.

Les évaluations ont également souligné la nécessité d'allouer des moyens financiers et techniques supplémentaires aux COBA pour mieux les préparer et les structurer. Dresser ce constat était essentiel : durant la phase 4, ces associations d'usagers de la forêt vont être amenées à jouer un rôle prépondérant lorsque l'aire protégée de Beampingaratsy sera formellement créée. Enfin, les inventaires de faune et de flore réalisés au fil des évaluations ont permis de mieux appréhender l'exceptionnelle biodiversité locale. Cette dernière compte une quarantaine d'espèces en danger d'extinction. L'approfondissement de cette connaissance a contribué à convaincre l'État malgache de poursuivre les efforts engagés dans le cadre du programme.

Matthieu Tiberghien, codirecteur de Nitidae, organisme évaluateur du PHCF

Perspectives

- **Se concentrer sur une zone plus précise.** La phase 3 du programme, en cours de mise en œuvre, se concentre désormais sur l'ensemble du massif de Beampingaratsy. L'objectif : avoir un impact toujours plus fort. Ainsi, cette phase permettrait d'éviter 263 206 tonnes équivalent CO_2 dans un cadre déjà amélioré après dix ans d'intervention.

- **Renforcer les COBA.** Le niveau de maturité des COBA varie d'un site à l'autre. « *Il dépend notamment de la cohésion sociale et des rapports de force entre les membres* », souligne Léa Poulin. Pour mieux cerner les lignages et les relations en leur sein et améliorer leur fonctionnement, l'instruction de la phase 4 s'est appuyée sur des analyses socio-anthropologiques (*voir témoignage ci-contre*).

- **Affiner les études sur la biodiversité.** La phase 4 consolidera les études déjà réalisées pour localiser plus précisément les zones à plus forte valeur de biodiversité (présence d'espèces menacées/rares, zones clés pour la fonctionnalité des écosystèmes…). Ces zones feront l'objet d'une conservation stricte. ■

LIRE LE RÉSUMÉ D'ÉVALUATION (PHASE 2) :
bit.ly/evaluation-madagascar

CONTACT AFD :
Léa Poulin, chargée d'évaluation : poulinl@afd.fr

Quinze ans d'amélioration continue

Depuis son lancement en 2008, le PHCF a fait l'objet de trois évaluations. Un suivi sur le temps long qui a permis d'améliorer ses résultats.

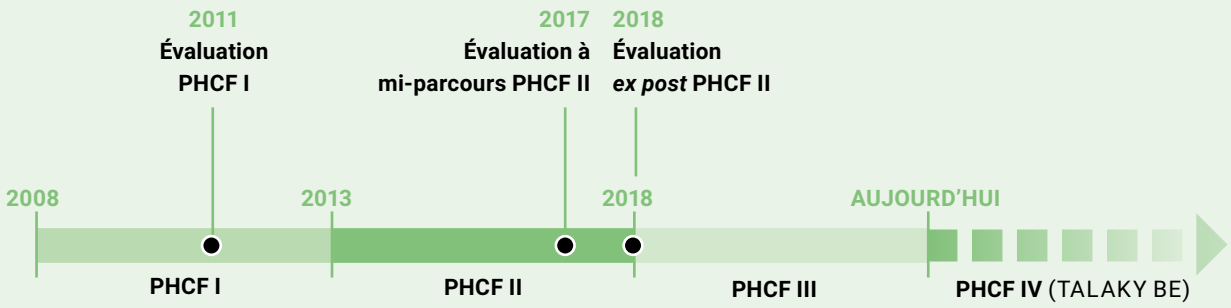

RÉSULTATS DE LA PHASE 2

442 **hectares** replantés

27 **schémas** d'aménagement et de gestion élaborés

34% de déforestation en moins par an

380 **hectares** de parcelles de restauration mis en place

863 **hectares** aménagés en zones sensibles

810 858 **tonnes éq. CO_2** évitées sur la moitié sud du massif forestier de Beampingaratsy

SITES D'INTERVENTION

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Améliorer la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans les projets

Périmètre : 35 projets des secteurs agriculture et eau et assainissement, 3 études de cas (Sénégal, Madagascar, Niger)
Montant : 771 M€ (financements de l'AFD cumulés)
Période évaluée : 2007-2018
Bailleur : AFD
Bureaux d'études ayant réalisé l'évaluation : Baastel et Acterra

Dès 2005, l'AFD s'est positionnée sur l'enjeu du changement climatique. À partir de 2015, ses financements en faveur de projets à cobénéfices « adaptation » – permettant de répondre aux risques liés au réchauffement climatique tout en visant d'autres objectifs de développement – ont fortement augmenté. En 2022, l'Agence a évalué pour la première fois l'efficacité de certaines de ces interventions en Afrique subsaharienne, dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau et de l'assainissement.

Analyse

L'évaluation de l'adaptation : un sujet majeur encore en construction

Le suivi et l'évaluation des projets d'adaptation est un sujet émergent. Il n'existe pas de cadre d'analyse ou d'indicateurs unifiés dans ce domaine, à l'inverse de l'atténuation pour laquelle l'indicateur du nombre de tonnes de CO_2 évitées fait consensus.

Des difficultés partagées avec les autres bailleurs

À la suite de l'évaluation, l'AFD a réalisé un benchmark pour analyser comment ses homologues internationaux intègrent cet enjeu à leurs interventions (*voir témoignage ci-contre*). Des difficultés communes en sont ressorties, notamment concernant la mesure des résultats d'adaptation et la projection dans le long terme.

Des outils spécifiques développés et mieux intégrés

Depuis 2015, différents outils ont été développés pour analyser les risques climatiques et ainsi améliorer les réponses apportées par les projets en matière d'adaptation. « *Face aux besoins immenses des pays partenaires, l'objectif est à la fois de poursuivre la croissance des financements déjà engagée en faveur de l'adaptation et d'en renforcer les impacts* », explique Claire Cogoluènhes, chargée d'évaluation à l'AFD.

Résultats clés

- **Des résultats tangibles en termes d'adaptation ont été atteints.** À titre d'exemple, au Niger, l'analyse du projet GARIC a démontré la réduction de la vulnérabilité alimentaire des producteurs ruraux. Dans ce cas précis, près de 90 % des groupements de femmes bénéficiaires avaient intégré l'analyse des risques climatiques dans leurs activités.

- **Insuffisante en début de période, l'utilisation d'un cadre d'analyse de l'adaptation progresse significativement à partir de 2015.** L'évaluation montre que les risques liés au changement climatique et/ou à la vulnérabilité des groupes ou territoires ciblés ont bien été identifiés dans la grande majorité des projets revus. Néanmoins, seulement 40 % d'entre eux faisaient l'objet d'analyses approfondies lors de leur instruction entre 2015 et 2018.

- **Les indicateurs visant à mesurer les résultats d'adaptation doivent être renforcés.** Comme la majorité des organisations internationales étudiées dans le benchmark, l'AFD n'a pas encore suffisamment décliné sa stratégie en objectifs opérationnels ni en indicateurs de résultats et d'impacts.

- **La pérennité des résultats est à consolider.** Les incertitudes liées aux scénarios climatiques de long terme, la difficulté d'évaluer les progrès réalisés ainsi que l'importance des moyens humains et financiers qui seraient à déployer pour la préparation des projets sont autant de défis mis en avant par l'évaluation et que les équipes de l'AFD et leurs partenaires doivent relever.

Perspectives

- **Mieux définir les objectifs spécifiques à l'adaptation.** Dès l'instruction des projets, l'enjeu est de définir concrètement les actions visant à réduire les risques climatiques et d'y associer des indicateurs pour suivre les progrès réalisés.

- **Bien intégrer les projets d'adaptation dans les politiques publiques nationales.** Il est essentiel que ces projets soient alignés avec les stratégies et engagements des pays partenaires pour avoir un impact plus structurel.

- **Réduire la vulnérabilité climatique sur le long terme.** Le but est de cibler les populations les plus vulnérables, de réfléchir aux conditions permettant d'assurer la pérennité des projets et ainsi de renforcer leurs impacts. ■

CONTACT AFD :
Claire Cogoluènhes, chargée d'évaluation :
cogoluenhesc@afd.fr

« *Préciser nos objectifs en matière d'adaptation* »

TÉMOIGNAGE

Les recommandations tirées de cette évaluation nous ont permis de préciser nos objectifs et de nourrir l'élaboration de la nouvelle feuille de route adaptation de l'AFD. Au-delà de la dimension quantitative de la finance climat, il s'agit de nous recentrer sur la dimension qualitative : les résultats des projets, le suivi de leur impact et leur cohérence avec les plans nationaux d'adaptation.

Le benchmark que nous avons réalisé à la suite de l'évaluation a permis de comparer les bonnes pratiques mises en œuvre par d'autres bailleurs en la matière. Outre la découverte d'approches inspirantes – notamment sectorielles –, complémentaires à nos modes de faire, cet exercice a confirmé la pertinence de certains outils recommandés par l'évaluation et maintenant utilisés à l'AFD et par nos partenaires : c'est le cas, par exemple, du *climate risk screening* dont le but est de diagnostiquer les risques climatiques auxquels un projet est exposé afin d'en améliorer la résilience. Nous travaillons également à l'appropriation et au déploiement d'autres dispositifs, comme l'identification et le suivi systématique d'indicateurs de résultats spécifiques dans les projets d'adaptation. Le but de cette nouvelle feuille de route est de renforcer l'intégration du risque climatique et la prise en compte de l'adaptation dans l'ensemble de nos programmes.

Catherine Simonet, chargée de mission, division Climat et nature, AFD

Formation professionnelle : **investir pour l'avenir**

La formation professionnelle, initiale comme continue, joue un rôle clé dans le développement des sociétés : elle est un vecteur d'innovation, de compétitivité économique, de croissance, d'emploi, de résorption de la pauvreté et des inégalités… Pour lui permettre de jouer pleinement ce rôle, l'AFD soutient des offres de formation pilotées par la demande, en concertation avec les opérateurs économiques locaux. Elle mise notamment sur la création ou le renforcement des partenariats public-privé, qui représentent un véritable modèle de gouvernance en la matière. Focus sur les cas du Maroc, du Sénégal et du Liban.

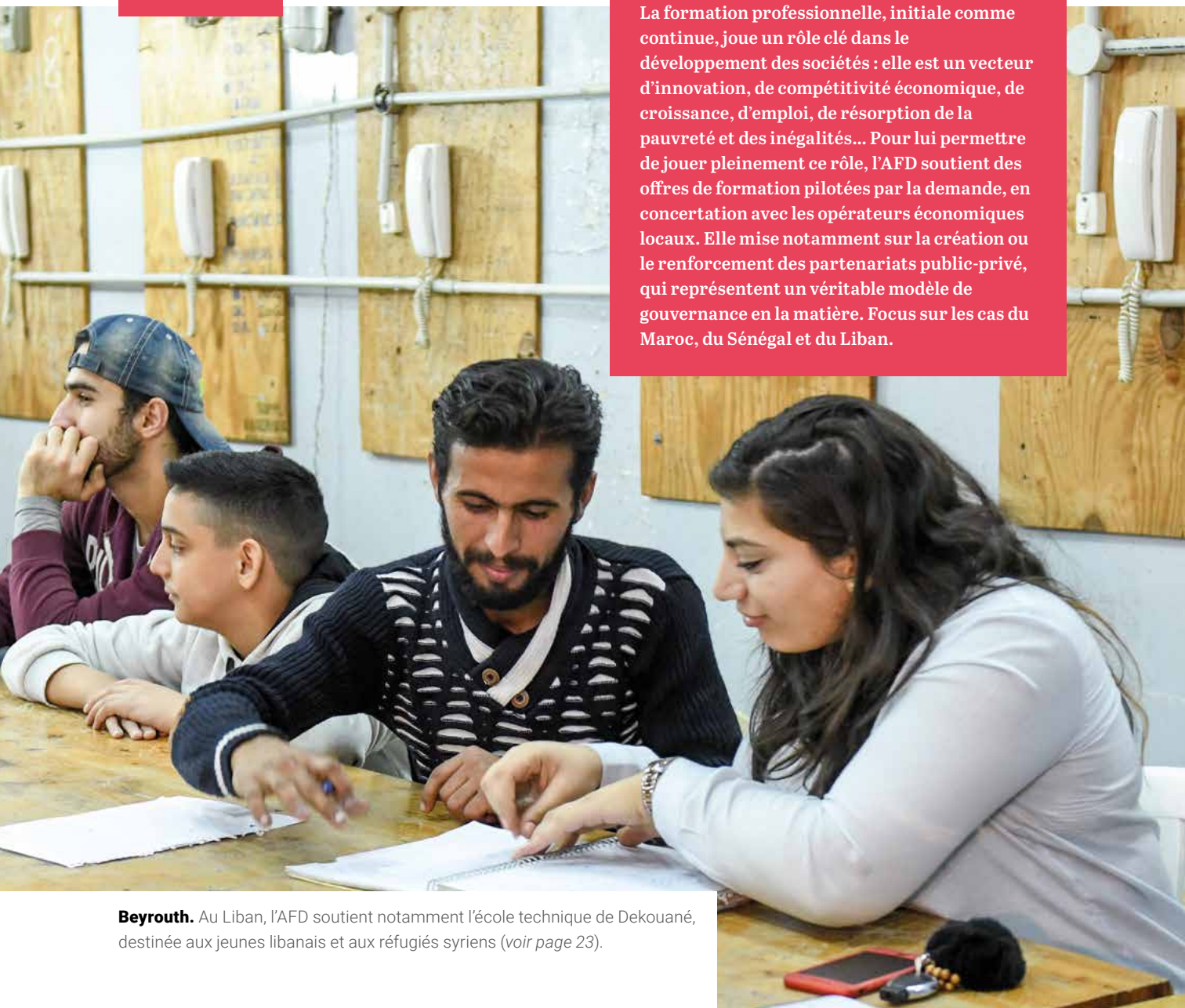

Beyrouth. Au Liban, l'AFD soutient notamment l'école technique de Dekouané, destinée aux jeunes libanais et aux réfugiés syriens (*voir page 23*).

MAROC

Soutenir la formation professionnelle et redynamiser l'économie

Nom du projet : Multiprojets
Montant : 63 M€
Période évaluée : 2008-2021
Bailleur : AFD
Bureau d'études : Baastel

À la fin des années 2000, le Maroc a mené plusieurs réformes pour développer son tissu industriel et les métiers mondiaux tout en s'appuyant sur la formation professionnelle. Objectifs : accroître les opportunités de formation et d'insertion pour les jeunes, développer la compétitivité des entreprises de secteurs clés (automobile, aéronautique, énergies renouvelables…) et mettre à leur disposition des compétences répondant à leurs besoins pour dynamiser l'économie nationale. Dans ce cadre, l'AFD a soutenu plusieurs projets visant notamment à mettre en place huit premiers instituts à gestion déléguée (IGD), entièrement gérés par les professionnels.

Résultats clés

- **Le niveau d'insertion professionnelle des IGD est élevé.** Entre 80 et 100 % des personnes passées par ces instituts ont trouvé un emploi à l'issue de leur formation. La moyenne s'élève à 85 % dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile, et oscille entre 70 et 80 % dans les énergies renouvelables. Ces résultats sont supérieurs à la moyenne des centres de formation professionnelle classiques (environ 65 %).

- **Ces instituts sont un vecteur de croissance économique.** Les IGD accompagnent le développement des compétences et la création d'emplois dans des secteurs stratégiques pour l'économie marocaine. Par exemple, près de deux tiers des employés du secteur aéronautique ont suivi une formation qualifiante ou continue au sein de l'Institut des métiers de l'aéronautique (*voir témoignage page 21*), mis en place avec le soutien de l'AFD. Les IGD contribuent à structurer des filières d'avenir et à attirer des entreprises internationales. Tout un écosystème industriel se crée autour de ces instituts.

85 %
de taux d'insertion dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile

80 %
dans le secteur des énergies renouvelables

- **Le modèle économique des IGD est prometteur.** Dans un cadre novateur de partenariats public-privé, l'État finance les infrastructures des IGD puis en délègue la gestion à des branches professionnelles du secteur privé, structurées en sociétés anonymes. Cette gouvernance porte globalement ses fruits au regard du nombre de personnes formées et du taux de satisfaction des employeurs. L'autofinancement du budget de fonctionnement est par ailleurs en progression : pour l'Institut des métiers de l'aéronautique, il a notamment atteint les 60 % en 2019 contre 30 % en 2015. →

Analyse

Une forte implication des acteurs économiques

La réussite de ce modèle s'explique par l'engagement des représentants des branches professionnelles. Les entreprises sont pleinement investies dans la gestion des IGD, orientent leurs offres de formations et les ajustent en fonction des besoins du marché. Des formations techniques de qualité, directement inspirées des pratiques de terrain, sont dispensées par des spécialistes compétents.

Un pilotage de l'offre de formation perfectible

Le dispositif de suivi des centres de formation par les pouvoirs publics mériterait d'être renforcé. L'enjeu est notamment de veiller au respect des engagements issus des conventions de gestion signées par les partenaires. Le développement d'un cadre juridique et une contractualisation des objectifs entre les IGD et l'État – qui doit assumer un investissement conséquent – permettraient notamment de renforcer la redevabilité des instituts tout en garantissant leur indépendance.

Maroc. Automobile, aéronautique, énergies renouvelables… Les instituts à gestion déléguée appuyés par l'AFD forment des profils pour des filières d'avenir.

Un modèle économique à renforcer

À l'origine, l'État prévoyait de verser une subvention d'équilibre aux IGD durant les cinq années suivant leur création. Passé cette échéance, les instituts devaient atteindre l'autonomie financière. Aujourd'hui, ces subventions sont toujours nécessaires, y compris dans des secteurs porteurs comme l'aéronautique. Ces difficultés s'expliquent en partie par le coût élevé d'un modèle économique qui doit assumer la gratuité des formations initiales tout en développant la formation continue et qualifiante et les services aux entreprises.

Perspectives

- **Intégrer de nouvelles sources de financement.** Des discussions sont en cours avec les pouvoirs publics pour proposer des solutions de financement alternatives aux IGD. La participation financière des collectivités territoriales pourrait être une option, de même que la mise en place de contrats d'objectifs et de moyens basés sur l'achat de formation initiale par l'État et les collectivités en substitution des subventions d'équilibre.

- **Mettre en place de nouveaux IGD.** En décembre 2022, l'AFD a octroyé un nouveau financement pour soutenir la création de deux nouveaux IGD. L'un sera dédié aux métiers des industries pharmaceutiques, en lien avec l'ambition de l'État marocain de renforcer sa souveraineté sanitaire, de structurer et de soutenir ce secteur en croissance. L'autre sera axé sur les métiers de l'eau et de l'assainissement, pour répondre notamment aux effets du changement climatique. En parallèle, l'Office de la formation professionnelle et de promotion du travail (représentant 85 % de l'offre publique) accompagne le changement de gouvernance d'une partie de ses centres de formation pour impliquer davantage le secteur privé.

- **Un modèle appelé à s'étendre.** Reconnu pour son efficacité, ce modèle des IGD a inspiré d'autres projets

Ce modèle de partenariat public-privé en formation professionnelle est innovant. Il permet d'allier le renforcement de la compétitivité des entreprises, le développement des compétences des jeunes et leur insertion professionnelle dans des secteurs économiques dynamiques et porteurs d'avenir.

↑ **Florent Sassatelli,** *responsable du pôle Secteurs sociaux, agence AFD au Maroc*

d'appui à la formation professionnelle financés par l'AFD, au Sénégal et à Djibouti notamment. D'autres partenaires accompagnent également le déploiement de ce modèle, à l'image de l'agence Millennium Challenge Account-Morocco, *via* le fonds Charaka, ou de l'Agence coréenne de coopération internationale qui soutient directement certains IGD. ■

LIRE LE RÉSUMÉ D'ÉVALUATION :
bit.ly/evaluation-maroc

CONTACT AFD :
Florent Sassatelli, responsable du pôle Secteurs sociaux, agence AFD au Maroc : sassatellif@afd.fr

« Une brique essentielle dans le développement du secteur aéronautique au Maroc »

TÉMOIGNAGE

Lorsque l'Institut des métiers de l'aéronautique (IMA) a été créé en 2011, la problématique au Maroc était de répondre aux besoins spécifiques de l'industrie aéronautique en talents dans les filières ajustage-assemblage, chaudronnerie, usinage… Ces profils étaient alors non disponibles dans le pays.

L'IMA résulte d'une mesure phare, par un partenariat innovant entre l'État et les industriels du secteur, en rupture avec le système de formation classique au Maroc. Au niveau pédagogique, l'institut s'est associé à des centres de formation de référence en France. Il a également intégré les meilleures pratiques en la matière, imposées par de grands groupes internationaux s'implantant au Maroc et exigeant de suivre leur programme ou licence de formation.

Ainsi, les jeunes formés à IMA, après acquisition des compétences techniques et du savoir-être tout au long d'un parcours où ils sont aussi évalués dans le milieu du travail, ont l'assurance d'un emploi pérenne, avec des perspectives de promotion sociale dans un secteur en très forte croissance et ouvert sur le monde.

Avec plus de 13 000 stagiaires formés depuis 2011, l'IMA s'est imposé au fil des années comme le facilitateur et l'interlocuteur incontournable des entreprises pour la sélection et la formation en alternance de talents qualifiés. Un dialogue étroit et permanent avec les industriels permet de construire pour chacun une offre de formation qualifiante totalement sur mesure. En parallèle, l'IMA contribue d'une manière très significative au perfectionnement et à la montée en compétences des salariés de l'aéronautique *via* son offre de formation continue.

Rapidement, l'IMA est ainsi devenu une brique essentielle dans le développement du secteur en formant des opérateurs et techniciens compétents, lesquels représentent environ 80 % des besoins des industriels de la production aéronautique au Maroc. L'IMA est désormais considéré comme un modèle et une référence en matière de formation professionnelle. Il contribue à l'émergence et au développement de l'industrie aéronautique, là où le Maroc n'était pas attendu.

Patrick Ménager, directeur général, IMA, technopole de Nouasseur, Casablanca

SÉNÉGAL

Un appui pour structurer la formation professionnelle

Dakar. Le Centre de formation aux métiers portuaires et à la logistique, soutenu par l'AFD, propose plus de 15 programmes.

Nom du projet : Projet Qualification des ressources humaines (PQRH)
Montant : 16 M€
Période évaluée : 2005-2019
Bailleur : AFD
Centre de recherche et bureau d'études ayant réalisé l'évaluation : Nodalis et Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM)

Au Sénégal, environ 350 000 jeunes adultes arrivent sur le marché du travail chaque année. Pour contribuer à l'employabilité dans le pays, le projet PQRH – soutenu par l'AFD en appui de la stratégie sectorielle de l'État sénégalais – avait pour objectif d'adapter la formation professionnelle aux réalités du marché. Ainsi, de 2005 à 2019, il s'est agi de développer des centres sectoriels (CSFP) répondant à des besoins clés pour améliorer la compétitivité de l'économie du pays et favoriser l'insertion des jeunes dans la vie active.

Résultats clés

- **Les taux d'insertion des CSFP sont satisfaisants.** Les jeunes Sénégalais bénéficiant d'une formation initiale dans les six centres en fonctionnement (activités portuaires, industries agroalimentaires, maîtrise énergétique des bâtiments…) ont en moyenne entre 60 et 80 % de chance de trouver un emploi, contre 40 % dans les centres de formation classiques.
- **Le partenariat public-privé est de plus en plus intégré.** Expérimenté à l'occasion de ce projet – *via* une délégation de service public – ce principe impliquant le secteur privé a été inscrit par l'État dans la loi d'orientation de la formation professionnelle en 2015. Cela démontre sa pertinence pour répondre aux attentes des entreprises et du secteur privé en général.
- **L'offre de formation continue n'attire pas assez.** Les entreprises sont encore réticentes à soutenir la formation continue de leurs employés. Conséquence pour la plupart des centres : des recettes plus faibles que prévu. À titre d'exemple, le volet formation continue du CSFP Agroalimentaire ne représentait que 7 % de son chiffre d'affaires en 2020.

Analyse

Une représentativité affaiblie du secteur privé

« *Au départ, ce projet a été porté par des individualités du privé très volontaristes,* explique Mouhamadou Sylla, chargé d'évaluation à l'AFD. *Il ne s'agissait pas d'un véritable engagement structurel. Ainsi, lorsque ces personnalités sont parties, les dynamiques de certains centres se sont essoufflées.* » Au fil des ans, le renouvellement des représentants des branches professionnelles au sein des conseils d'administration des CSFP n'a pas permis de maintenir le niveau d'implication du secteur privé et donc l'alignement entre l'offre de formation et les besoins des entreprises.

Une autonomie des centres encore à assurer

Bien qu'une délégation de service public ait été signée avec le secteur privé, les réflexes interventionnistes de certains agents de l'État peinent à disparaître. « *Les pouvoirs publics, qui ne devraient intervenir que sur des sujets de dialogue stratégique, de programmation, de régulation… s'immiscent parfois dans la gestion des centres et empiètent sur l'autonomie de gestion accordée du secteur privé,* poursuit Mouhamadou Sylla. *Cela peut influer sur les offres de formation.* » Une implication accrue du secteur privé ira de pair avec un renforcement de l'autonomie de gestion des CSFP. Pour mieux assoir le partenariat public privé, il est essentiel d'achever le cadre réglementaire, à travers notamment des décrets d'application de la loi de 2015 qui a institué ce principe.

Perspectives

- **Responsabiliser le secteur privé en amont.** Pour institutionnaliser son engagement et bénéficier de professionnels investis, compétents et reconnus, il est nécessaire d'appuyer davantage le secteur privé, d'abord à organiser plus structurellement sa participation dans la gouvernance des CSFP, ensuite à se former et à s'outiller pour piloter et mettre en œuvre l'ingénierie de formation.

- **Consolider le dialogue public-privé.** Un cadre d'échange permanent et structuré, avec un calendrier et des contrats de performance, doit être mis en place pour que chacun joue le rôle qui lui est assigné et que le dialogue entre les deux parties demeure équilibré.

- **Déployer les formations courtes et qualifiantes.** Malgré sa perfectibilité, le modèle déployé reste attractif. La Banque mondiale a d'ailleurs sollicité l'AFD pour appuyer conjointement le Sénégal à massifier ces formations professionnelles, avec l'implication des professionnels de l'horticulture, de l'aviculture et du tourisme dans tout le pays. ■

VOIR LA VIDÉO DU PROJET :
bit.ly/evaluation-senegal

CONTACT AFD :
Mouhamadou Sylla, chargé d'évaluation : syllam@afd.fr

EN BREF

Liban : soutenir la formation en temps de crise

Depuis 2018, le Liban traverse une crise économique, exacerbée par une instabilité politique persistante, qui se traduit par un taux de chômage particulièrement important : 23 % de la population active en 2019. Pour améliorer l'insertion socioprofessionnelle des populations – en particulier des plus vulnérables : les femmes, les réfugiés syriens et les jeunes –, l'AFD a soutenu le projet Maharat Li Loubnan de 2017 à 2021. Porté par l'Institut européen de coopération et développement (IECD) et l'ONG Semeurs d'avenir, ce projet propose des formations techniques diplômantes et des formations courtes qualifiantes sur des métiers en tension.

Malgré une dégradation significative du contexte général – Covid-19, explosion du port de Beyrouth en août 2020 –, le projet a su s'adapter aux différentes crises survenues pendant sa mise en œuvre et maintenir la continuité pédagogique. Les formations, conçues à la suite d'études de marché, ont répondu à un besoin réel en délivrant des compétences valorisées sur le marché du travail. Les élèves ont pu bénéficier d'un suivi continu des ONG pendant et après leur formation, l'accompagnement se prolongeant jusqu'à un an après l'obtention du diplôme. Les défis relevés par l'évaluation concernent l'implication du secteur privé dans le financement du projet et les formations longues que la pandémie de Covid-19 a fortement impactées. Une seconde phase vise à capitaliser sur les acquis de cette expérience et à réfléchir à de nouvelles filières professionnelles au vu des reconfigurations à l'œuvre dans l'économie libanaise.

VOIR LA VIDÉO DU PROJET :
bit.ly/evaluation-liban

CONTACT AFD :
Camille Tchounikine, chargée d'évaluation :
tchounikinec@afd.fr

INTERVIEW

« Les évaluations peuvent impulser un dialogue de politiques publiques »

Avec **Nathalie Le Denmat,** directrice du département Évaluation et apprentissage, AFD

De nouveaux principes et de nouveaux outils, un engagement renouvelé en faveur de la diffusion de la culture de l'évaluation… L'évaluation à l'AFD évolue en profondeur. L'objectif : en faire un véritable outil d'aide à la décision.

L'AFD travaille sur une nouvelle politique de suivi et d'évaluation. Quelles sont ses grandes ambitions ?

Le fil conducteur de notre réflexion est que le suivi et l'évaluation soient les plus utiles possible, aux décisions opérationnelles comme aux décisions stratégiques. En offrant des données et des analyses pertinentes aux acteurs du développement, l'évaluation permet de maximiser l'efficacité des projets que nous soutenons et *in fine* de répondre au plus près des besoins des populations.

Une autre de nos ambitions consiste à nous situer davantage « du côté des autres ». Il est fondamental que les maîtrises d'ouvrage soient également « embarquées » dans les évaluations pour que celles-ci leur permettent aussi d'ajuster au mieux leurs interventions.

> Pour que l'évaluation joue pleinement son rôle d'aide à la décision, nous devons renforcer l'appropriation de ses conclusions.

Enfin, un enjeu fort est notamment de renforcer la chaîne de redevabilité du groupe AFD, de l'instruction jusqu'à l'évaluation en passant par le suivi. Les évaluations nous montrent que nos projets sont pertinents et agiles, adaptés globalement aux besoins des populations, mais nous devons renforcer notre capacité à rendre compte de leur performance. L'optimisation de ce continuum permettra, nous l'espérons, de relever ce défi.

Comment allez-vous décliner opérationnellement ces nouveaux principes stratégiques ?

Le cadre stratégique de suivi et d'évaluation que nous construisons définit des valeurs et formule des ambitions communes aux trois entités du groupe AFD – l'AFD, Proparco ainsi qu'Expertise France qui nous a rejoints en janvier 2022 – tout en respectant leurs spécificités. Nous avons ainsi identifié les axes de progrès dont les activités seront mises en

Données satellitaires : une révolution ?

Les données géospatiales représentent un outil prometteur pour le suivi et l'évaluation des projets. Rendements agricoles, extension urbaine, gestion de la ressource en eau… Elles peuvent compléter les données de terrain sur de nombreux sujets. L'AFD les a utilisées pour la première fois en 2018 pour évaluer les effets des modes de gestion de la forêt sur la déforestation dans le bassin du Congo. Depuis, l'Agence a noué un partenariat avec le Centre national d'études spatiales (CNES) pour explorer la pertinence d'étendre l'utilisation de cet outil à tous les stades d'un projet, dès sa conception et son suivi par les maîtrises d'ouvrage locales. Ces expériences pilotes s'avèrent positives, et une nouvelle impulsion est donnée actuellement à ce partenariat.

œuvre graduellement et déclinées sous la forme de feuilles de route adaptées aux pratiques de chaque entité.

Comment l'évaluation peut-elle mieux éclairer la prise de décision à l'AFD ?

Pour que l'évaluation joue pleinement son rôle d'aide à la décision, nous devons renforcer l'appropriation de ses conclusions et nous assurer que les recommandations soient prises en compte à tous les niveaux, des opérationnels sur le terrain jusqu'aux administrateurs, voire diffuser plus largement nos conclusions aux parlementaires.

C'est pourquoi nous nous orientons vers une gouvernance qui intègre des personnalités très diverses : administrateurs, représentants des services de l'État, personnalités qualifiées, acteurs des pays émergents et en développement… Nous mettons également en place des actions concrètes pour améliorer le suivi des préconisations issues de l'évaluation, par exemple en systématisant les réponses des opérationnels et des maîtrises d'ouvrage aux recommandations.

Comment l'AFD travaille-t-elle à diffuser la culture de l'évaluation auprès de ses partenaires dans les pays émergents et en développement ?

L'AFD mise sur l'implication de ses partenaires. Nous leur proposons systématiquement de coconstruire les évaluations en participant à l'élaboration des questions évaluatives et des modalités d'évaluation. Néanmoins, il reste de part et d'autre une marge de progression en termes d'appropriation de la culture d'évaluation. Et nous avons aussi de très belles expériences de collaborations réussies, pouvant aller jusqu'à impulser un dialogue de politiques publiques. ■

Paris. De 2021 à 2022, l'AFD a organisé cinq ateliers de travail pour définir les grands défis de sa nouvelle politique de suivi et d'évaluation.

ANNEXE
Les évaluations menées en **2021** et **2022**

Évaluations de projet

AFRIQUE

Bénin

- Améliorer les conditions de vie des populations de 105 communes à travers la mise en œuvre de la politique nationale d'électrification.
- Améliorer la qualité des soins obstétricaux et néonatals d'urgence dans les hôpitaux, faciliter l'accessibilité financière des populations à ces soins, renforcer les services de planification familiale, améliorer la prise en compte des questions de population dans les stratégies sectorielles.

Burkina Faso

- Améliorer l'accès à l'énergie à travers le financement d'une campagne de branchements au réseau électrique Sonabel des ménages et petits opérateurs économiques dans les villes des régions du Nord, du Sahel, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun.
- Renforcer la cohésion sociale au sein de la commune de Dori en favorisant un développement local inclusif.
- Contribuer au développement endémique des territoires de trois régions du nord du Burkina Faso (la Boucle du Mouhoun, le Nord et le Sahel) en encourageant la création d'emploi, pour les jeunes et les femmes.
- Contribuer à la politique burkinabé d'extension de l'accès de la population aux services énergétiques, à moindre coût.
- Améliorer les capacités des communes et des acteurs locaux en matière de planification, de financement et de mise en œuvre d'investissements à caractère économique ou de gestion des ressources naturelles.
- Développer l'accès à l'eau potable et la qualité du service à la population de la ville de Ouagadougou pour réduire les inégalités et risques sanitaires.
- Améliorer le circuit de la dépense publique, en particulier dans les zones vulnérables.

Cameroun

- Soutenir l'essor et le développement des capitales régionales camerounaises à travers la promotion d'infrastructures urbaines.
- Renforcer les compétences de l'administration forestière, faciliter le développement d'un observatoire économique des forêts et contribuer au suivi de l'évolution des forêts.
- Gérer durablement les forêts du bassin du Congo.
- Améliorer les conditions de vie des habitants des communautés urbaines de Bertoua, Bafoussam et Garoua à travers l'accès aux services urbains de base.
- Aménager les abords du second pont sur le Wouri.
- Contribuer au développement économique national par le développement urbain des villes de Maroua et Bamenda.

Côte d'Ivoire

- Contribuer au renforcement de l'accès à la justice pour tous les habitants de la Côte d'Ivoire, et notamment pour les personnes les plus vulnérables.
- Accompagner la montée en compétences des équipes techniques locales dans la mise en œuvre des deux contrats de désendettement et de développement (C2D).
- Améliorer l'accès et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement en milieu urbain.
- Renforcer le réseau d'eau potable à Abidjan.

Égypte

- Appuyer le pilotage des programmes nationaux de protection sociale et la mise en œuvre de la loi sur l'assurance maladie.
- Renforcer l'accès des populations les plus vulnérables aux services de santé primaire. Le projet est adapté en avril 2020 afin d'apporter une réponse aux conséquences de la pandémie de Covid-19 (adaptation des achats d'équipements, fournitures et consommables médicaux). →

RETROUVEZ NOS RÉSUMÉS D'ÉVALUATIONS : bit.ly/resumes-evaluations-afd

REPÈRES

Les évaluations de projet visent à alimenter le dialogue avec les parties prenantes sur les résultats, favorisant ainsi l'apprentissage mutuel.

Les évaluations au champ large peuvent porter sur une thématique, un secteur, une géographie ou encore un instrument financier dans son ensemble.

Les capitalisations et revues sont réalisées à partir des conclusions des évaluations ou de revues analytiques et de l'expérience des acteurs. Elles ciblent en priorité les actions revêtant une dimension collective, à l'échelle de plusieurs projets.

Les évaluations d'impact permettent de mesurer les effets d'une intervention sur les populations ou les écosystèmes concernés, que ces effets soient intentionnels ou non, et d'analyser les mécanismes ayant permis le changement ou l'impact mesuré et dans quelle mesure le projet y a contribué. Les résultats des évaluations d'impact viennent nourrir la recherche sur l'aide publique au développement.

Mali

- Garantir l'accès à des services de santé de la reproduction de qualité et contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et infantile à travers une offre de soins de qualité accessible aux populations de la région de Tombouctou pendant trois ans.
- Améliorer les capacités de pilotage du système éducatif et de l'offre de formation professionnelle à Kayes.
- Améliorer l'offre de l'enseignement secondaire à Bamako et en région.
- Améliorer la qualité de l'enseignement des sciences au niveau du secondaire.
- Permettre aux collectivités locales du Nord et du Centre de jouer leur rôle de pourvoyeurs des services essentiels et de dynamisation économique et sociale de leur territoire, en déployant de manière rapide et efficace des services diversifiés à la jeunesse.

Maroc

- Améliorer la compétitivité et la productivité des entreprises à la mise au niveau industrie.
- Soutenir la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur agricole en faveur des petites et moyennes exploitations agricoles familiales.
- Développer un réseau d'instituts de formation professionnelle aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
- Soutenir le développement du secteur de l'automobile.
- Soutenir la formation professionnelle dans les secteurs aéronautique, audiovisuel, cuir et logistique.

Mauritanie

- Améliorer les conditions de vie des populations dans trois régions du sud de la Mauritanie à travers le développement de la desserte en eau potable et l'accès à des équipements sanitaires de qualité.
- Promouvoir la conservation, la protection et l'amélioration de l'environnement des aires marines et côtières protégées.
- Améliorer l'employabilité des jeunes à travers la formation professionnelle et la création d'emplois décents.
- Améliorer la sécurité alimentaire par la relance de l'agriculture irriguée dans les régions du Gorgol et du Guidimakha (C2D).

Mozambique

- Renforcer la filière « cajou » pour favoriser l'amélioration des revenus des paysans, tout en préservant les ressources naturelles de la zone d'intervention.
- Améliorer la qualité de vie des populations des zones périurbaines de Maputo et de Pemba en étendant l'accès à une électricité de qualité dans ces zones densément peuplées.

Niger

- Élargir l'accès à la scolarisation, accroître le taux de rétention des élèves à l'école et améliorer la qualité du cadre d'enseignement et d'apprentissage au niveau de l'éducation de base.
- Augmenter les revenus de l'État en renforçant la mobilisation des ressources intérieures.
- Développer l'accès à l'électricité au Niger.

Nigeria

- Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans l'État d'Ogun à travers le soutien à la réforme du secteur initiée par le gouvernement, axée sur l'amélioration de la gestion des compagnies des eaux et la modernisation des infrastructures.

République centrafricaine

- Favoriser le développement économique et social du pays par la réhabilitation du système d'éducation et de formation professionnelle.
- Renforcer la capacité productive des exploitations agricoles, les filières maraîchères et vivrières, la prévention de la malnutrition et le système de suivi-évaluation et des capacités des acteurs de Berberati et Bambari.
- Contribuer à réduire la pauvreté dans les communes forestières du sud-ouest du pays par la mise en place d'une gestion durable de l'écosystème forestier.
- Améliorer la situation socio-économique des habitants du Nord-Est à travers la restauration des services publics de base, et la préservation des ressources naturelles de la zone.
- Renforcer l'offre de soins et l'accompagnement psychosocial pour les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de cinq ans dans quatre circonscriptions sanitaires de Bangui.
- Permettre aux victimes de violences sexuelles et basées sur le genre d'accéder à des soins holistiques.

République démocratique du Congo

- Contribuer à l'amélioration de la gestion des finances publiques congolaises en dotant les régies financières d'outils partagés de collecte et de centralisation de l'information fiscale, en participant à la rénovation du cadre budgétaire mais aussi en appuyant la création d'une école nationale d'administration.
- Répondre à la demande des jeunes et aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises à travers le soutien à l'Institut national de préparation professionnelle dans une démarche de modernisation de l'offre de formation.

Sénégal

- Améliorer les capacités et conditions d'accueil et de réussite des élèves dans l'enseignement moyen dans l'académie de Dakar, en construisant, équipant et rénovant des collèges d'enseignement moyen et en renforçant le pilotage du secteur au service de la réussite des élèves.
- Contribuer au développement économique du Sénégal grâce au renforcement des PME dans les régions les moins prospères du pays, contribuant ainsi à limiter les flux migratoires.
- Favoriser le développement économique du sud du Sénégal et freiner l'émigration à travers la dynamisation du secteur de l'agriculture.
- Renforcer la qualité et l'efficacité à la fois de l'éducation de base en mettant en place deux nouveaux centres de formation spécialisés dans les domaines de la maîtrise énergétique et de la mécanique. →

124
projets évalués

11
évaluations au champ large

16
capitalisations et revues

3
évaluations d'impact

Tchad

- Soutenir la réhabilitation et l'aménagement de vallées dans quatre régions, à travers la mise en place de seuils d'épandage et de mesures anti-érosives, en vue de leur exploitation pour la production agropastorale.
- Améliorer l'inclusion et la qualité de vie des personnes handicapées en réduisant les barrières à leur accès aux services, à la participation sociale et au développement économique.

Togo

- Répondre à la problématique de l'assainissement de la ville de Lomé en se focalisant sur l'aménagement d'un lac et le drainage des quartiers est de la ville.
- Accroître le taux d'accès à l'eau potable des populations résidant dans l'agglomération de Lomé.

Tunisie

- Gérer les ressources naturelles vulnérables, contribuer au développement économique des territoires ruraux et asseoir les mécanismes favorables à une meilleure gouvernance du développement territorial.
- Améliorer la qualité de vie des citoyens dans près de 200 quartiers populaires de Tunisie et une dizaine de localités rurales à travers le développement du service d'assainissement.
- Développer de nouveaux métiers liés au secteur du BTP tout en prenant en compte les normes et pratiques en matière environnementale.
- Accompagner les habitants de cinq gouvernorats de Tunisie (Bizerte, Kairouan, Le Kef, Sidi Bouzid et Siliana) dans l'aménagement et le développement de leurs territoires.

MULTIPAYS

- Stimuler l'entrepreneuriat à impact local au Burkina Faso, au Ghana, au Maroc et au Sénégal et encourager la croissance des entreprises à fort potentiel social pour permettre un développement économique durable et inclusif.
- Soutenir l'entrepreneuriat innovant en Afrique en renforçant la capacité des entrepreneurs numériques africains à concevoir et déployer à grande échelle des innovations de rupture au service de l'économie réelle.
- Développer l'entrepreneuriat inclusif grâce à une dimension digitale.
- Contribuer au développement équilibré, simultané et durable des territoires touchés par les déplacements de populations issus du conflit centrafricain, en République centrafricaine et au Cameroun.
- Soutenir des dispositifs de formation et d'insertion agricoles, particulièrement en Afrique, contribuant au développement socio-économique des territoires ruraux.
- Soutenir la lutte contre les maladies émergentes en Birmanie, au Cambodge, au Laos et au Vietnam.
- Renforcer des capacités des laboratoires nationaux de cinq pays (Cambodge, Laos, Philippines, Birmanie et Vietnam).
- Renforcer les compétences pédagogiques des enseignants à travers la mise en place de formations de longue durée sur le continent africain.

- Appuyer la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest dans la mise en œuvre de sa stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire pour faire face à des crises alimentaires répétitives.

- Soutenir l'autonomisation des populations impactées par la crise de Boko Haram dans la région du lac Tchad (au nord-est du Nigeria, au sud-est du Niger, au nord du Cameroun et dans la région du Lac au Tchad).

- Renforcer les dispositifs de surveillance et de lutte contre les maladies épidémiques et formuler des recommandations dans les cinq pays bénéficiaires (Cambodge, Laos, Vietnam, Birmanie, Philippines).

- Au Sahel, améliorer la sécurité et contribuer au développement socio-économique des populations de la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

- Soutenir l'inclusion des jeunesses sahéliennes marginalisées à travers les médias au Burkina Faso, au Mali et au Niger sous financement Minka.

- Soutenir le Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique dans sa mission d'accompagner les secteurs privé et public des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à se mettre en conformité avec les prescriptions en vigueur sur les marchés de l'Union européenne.

- Accompagner les villes africaines dans la préparation de projets urbains bas carbone et résilients à travers le financement d'études et d'assistance technique.

AMÉRIQUE LATINE

Mexique

- Soutenir le Mexique dans la mise en place de plusieurs politiques sectorielles dans les domaines de l'eau et de l'énergie.

TROIS OCÉANS

Comores

- Améliorer le taux d'accès à l'eau potable des populations de la péninsule de Sima sur l'île d'Anjouan et de la région du Djandro sur l'île de Mohéli, à l'horizon 2025.

- Mettre en place un service public de l'eau potable complet, durable et accessible dans un esprit d'équité dans la péninsule de Sima sur l'île d'Anjouan et la région du Djandro sur l'île de Mohéli.

Madagascar

- Améliorer la qualité de l'éducation à travers la formation des enseignants et leur encadrement, la rénovation de l'enseignement des sciences et le renforcement des capacités de gestion du ministère.

- Améliorer le service public de la justice pour les citoyens et sa modernisation par le biais d'un renforcement institutionnel et opérationnel du ministère de la Justice et des appuis à des juridictions et à des établissements pénitentiaires ciblés.

ORIENTS

Cambodge

- Soutenir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans plusieurs villes de province.

Chine

- Soutenir la rénovation des réseaux de chauffage urbain, améliorer leur performance énergétique et promouvoir une réflexion sur la réforme du secteur du chauffage.

Inde

- Améliorer l'alimentation en eau potable de la ville de Jodhpur par une desserte améliorée et sobre en carbone. →

Indonésie

- Soutenir le programme national de réforme des secteurs de la logistique et du transport maritime.
- Soutenir le programme national de réforme fiscale.
- Soutenir la transition énergétique.

Irak

- Améliorer le service public de l'eau potable dans les villes de Mossoul et de Tall Afar au sein du gouvernorat de Ninive.

Jordanie

- Améliorer l'accès à l'emploi des réfugiés syriens et des communautés hôtes dans les gouvernorats les plus impactés par la crise syrienne.

Liban

- Soutenir l'employabilité à travers le soutien à la formation professionnelle des populations vulnérables au Liban.
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile libanaise afin qu'elles puissent intervenir localement, rapidement et efficacement en prévention et en réponse aux crises.
- Faciliter l'accès à l'emploi des personnes handicapées.

Pakistan

- Soutenir la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Jabban.

Philippines

- Renforcer le financement des collectivités locales.

Territoires autonomes palestiniens

- Soutenir la modernisation du secteur privé pour encourager un modèle économique moins dépendant des aides et plus pérenne.

Vietnam

- Soutenir le développement électrique du Vietnam *via* le développement d'infrastructures hydroélectriques.

Évaluations au champ large

- Évaluation de la prise en compte du genre dans les projets de l'AFD.
- Évaluation des Fonds fiduciaires de conservation de la biodiversité.
- Évaluation des projets à cobénéfices adaptation au changement climatique en Afrique subsaharienne.
- Évaluation du soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI).
- Évaluation conjointe avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la direction générale du Trésor de la contribution de la France à l'aide au commerce.
- Évaluation de la politique d'évaluation de l'AFD.
- Évaluation de l'action de l'AFD en matière de migrations.
- Évaluation de dix ans d'action de l'AFD en Nouvelle-Calédonie.
- Évaluation conjointe avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères des actions de la France en faveur de la jeunesse depuis les « Printemps arabes » au Maghreb et au Levant.
- Évaluation à mi-parcours de la feuille de route du groupe AFD « Dynamiques démographiques en Afrique ».
- Évaluation du fonds Minka (outil de financement dédié à la consolidation de la paix au Sahel, dans la région du lac Tchad, en République centrafricaine et au Moyen-Orient).

Évaluations d'impact achevées en 2021 et 2022

- Évaluation d'impact de seuils d'épandage au Tchad.
- Évaluation d'impact sur la cohésion sociale au Liban dans le cadre de l'Initiative Minka.
- Évaluation d'impact de l'amélioration du réseau d'approvisionnement en eau à Uvira en République démocratique du Congo.

Coordination AFD : Nathalie Le Denmat, Magali Mévellec, Raphaëlle Sardier

Conception éditoriale, rédaction, mise en pages et infographie : ANIMAL PENSANT

Nous remercions celles et ceux qui ont participé à la conception et la réalisation de ce rapport :
Damit Serge Didier Amany, Marie Bjornson-Langen, Magali Campana, Béatrice Catanese, Florian Charpentier, Claire Cogoluènhes, Hervé Conan, Pierre-Yves Durand, Xavier Frison, Camille Laporte, Bertrand Loiseau, Léa Macias, Élodie Martinez, Thomas Melonio, Patrick Ménager, Léa Poulin, Karen Rot-Munstermann, Karen Rousseau, Jaime Saidi, Florent Sassatelli, Catherine Simonet, Pauline Swierkowski, Mouhamadou Sylla, Camille Tchounikine, Matthieu Tiberghien, David Willecomme, Claire Zanuso.

Crédits photo

Couverture : Joseph Moura/AFD, Benjamin Petit/AFD, Wilfried Antoine Desveaux/AFD, Félix Vigné/AFD
P. 1 : Gil Lefauconnier/AFD
P. 4 : Ollivier Girard/AFD
P. 6 : DR/AFD
P. 7 : Jaime Saidi
P. 8 : AK Photography
P. 11 : Croix-Rouge française, Pierre Terdjman/AFD
P. 12 : Jérôme Labeur/AFD
P. 14 : Nitidae
P. 17 : AFD
P. 18 : Ammar Abd Rabbo/AFD
P. 20 : DR/AFD
P. 21 : IMA
P. 22 : Ibrahima Kebe Diallo/AFD
P. 24 : Patrick Sordoillet/AFD
P. 25 : Animal pensant/AFD

Ce document a été imprimé en France par HandiPRINT.

Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 250 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

www.afd.fr
Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france
5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France
Tél. : +33 1 53 44 31 31